Commune de Muespach Juín 2016



Lettre d'information aux Muespachois n°2



Le mot du Maire

A la période à laquelle j'écris ce mot, nous devrions être en été. Des odeurs de grillades devraient se répandre dans nos jardins et la crème solaire nous protéger. A la place de cela, nous avons droit à des quantités d'eau que certains pays nous envient. Et pourtant les manifestations organisées par nos associations et notre journée citoyenne ont eu globalement beaucoup de chance avec la météo.

J'adresse toutes mes félicitations aux nombreux bénévoles qui oeuvrent pour l'animation et la qualité de la vie dans le village que nous aimons.

L'équipe municipale vous souhaite un très bel été ensoleillé. Bonnes vacances

Philippe HUBER Maire de Muespach

Nos Ainés

Une fête des ainés réussie

Les élus du conseil municipal de Muespach ont accueilli avec un plaisir non dissimulé la centaine de participants à la fête des anciens. Après un discours de bienvenue du Maire Philippe Huber et de sa première adjointe Régine Rentz, la maison Eckert régala les convives. Après le repas, le premier magistrat, déguisé en père Noël, offrit un cadeau à chaque participant dont la fameuse bière de Muespach "La Mousse d'Elise". L'après-midi fut rythmé par de la danse avant qu'une dizaine de filles du Twirling Club de Hegenheim entre en scène pour une démonstration très appréciée. La fête s'acheva par des chants de la chorale Sainte

Cécile et tout le monde se quitta prêt à revenir en 2016.



Les grands Anniversaires du 1er semestre.

Les 90 printemps de Mme Riether Anne le 25 décembre 2015



Les 80 Printemps de M. Groell Roger le 16 mars 2016



Et les 80 Printemps de Mme Ifrid Gérardine le 6 mars 2016



Mais également les 80 printemps de M. Blenner Louis le 17 janvier 2016

La Galette des Rois

La municipalité de Muespach conduite par Philippe Huber et la commission sociale ont rejoint les membres du club Sans Soucis au foyer de la gare début janvier pour leur présenter les vœux. Et c'est dans la bonne humeur que les galettes confectionnées par la boulangerie du village ont été savourées et ont désigné les rois et les reines d'un jour.



Nos Jeunes

Sortie au parc aventure de Kruth du Conseil Municipal des Jeunes

Ce samedi 21 mai 2016, Marie-Léanne, Clément, Cyril, Loïc et Louis ont formé un vrai club des 5! Direction le lac de Kruth, au Parc Aventure, en récompense des deux années de mandat bientôt écoulé. Manquait Fabio, blessé, et Paul, au lycée.

Accompagnés de 3 membres du Conseil Municipal (des Grands) : Estelle, l'organisatrice, Solange et Raphaël.

Cinq activités les attendaient

1. Course d'orientation en GPS

Munis d'un GPS, nos jeunes, partagés en deux équipes, devaient se rendre à 9 points GPS différents. Latitude, longitude et solitude devant l'écran;-). A chaque point GPS, les équipes s'acharnaient à trouver un écriteau caché pour y découvrir des chiffres à décoder en lettres. A la fin des 9 points, cette série de lettres donnait une phrase.

Nos jeunes ne perdront plus le Nord, mais ne souhaitent définitivement plus s'engager dans l'armée!



2. La forêt comme défouloir

L'activité 2 consistait à tirer sur son prochain. Rien de très catholique mais nos jeunes, encore partagés en deux groupes, ne se sont pas fait prier. Un casque sur la tête, une arme laser dans les mains, les voilà à multiplier les stratégies pour prendre possession d'un fort, le tout en forêt sur une pente à plus 7 %. Les grands enfants qui les accompagnaient, Estelle, Solange et Raphaël en sont encore essoufflés.



3. Pédalo

Quoi de plus sympa qu'une balade à pédalo après un repas tiré du sac?





4. Parcours dans les branches

Encore une activité sportive ! Le club des singes, euh des cinq, a découvert des parcours acrobatiques dans les arbres. Sensations garanties le tout en totale sécurité.

Le retour à la pause de 16 heures s'est fait en traversant le lac, d'une rive à l'autre, via une grande tyrolienne de plus de 300 mètres.



5. Bungy aventure

Un truc de ouf. Vous êtes projetés par des élastiques à environ 20 mètres de haut en une fraction de seconde. Vous prenez 3 g (unité d'accélération et non gramme) Bien entendu, nos jeunes ont refusé, sauf Louis qui a remarquablement relevé le défi par deux fois. Puis Raphaël qui, à présent, a compris qu'il n'a plus 20 ans ;-)

Après une si belle journée.... un gros dodo.

Le Conseil Municipal des Jeunes

Durant ce premier mandat, les jeunes se sont investis dans la collecte pour la Banque Alimentaire, la vente de Manalas au profit du Téléthon.

Ils ont organisé une opération de sensibilisation routière avec la gendarmerie et ont donné des idées au Conseil des Grands.

Le CMJ a également visité le Conseil Général du Haut-Rhin et a régalé les ados en organisant une party mais aussi les petits en créant la Nuit du Frisson pour fêter Halloween.

Un lavage de voiture avait été prévu pour soutenir la construction d'un puits au Cambodge, mais malheureusement cette action n'a pas pu avoir lieu étant données les nouvelles normes écologiques interdisant tout rejet d'eaux usées dans l'environnement que ce soit public ou privé.

« On a jamais fini d'apprendre ... »

Retrouvez l'ensemble des informations sur le CMJ sur le site internet de la commune http://www.muespach.fr/fr/conseil-municipal-des-jeunes/

Rôles et objectifs d'un conseil municipal des jeunes:

Collecter les idées et initiatives émanant de l'ensemble des enfants pour améliorer la vie dans le cadre de leur municipalité et élaborer des projets dans l'intérêt des jeunes.

Ces idées et projets sont ensuite présentés au maire de la commune afin qu'ils soient inscrits au programme.

Les jeunes conseillers, âgés de 10 à 16 ans sont élus pour 24 mois.

Conditions et fonctionnement

Etre domicilié à Muespach.

Etre né entre 2000 et 2006.

Le conseil des jeunes est assisté par des membres du conseil municipal élu, tout en bénéficiant des moyens municipaux (ex: secrétaire de mairie).

Le Conseil se réunit alors périodiquement, environ 3 fois par an. Ses représentants sont élus pour une période de 2 ans.

Les jeunes du village intéressés peuvent se faire connaître en mairie Tel :03 89 68 61 24 Email : mairie-demuespach@wanadoo.fr ou s'adresser directement à Estelle Davidenko (estelle.davidenko@gmail.com), Solange Stoecklin ou Raphaël Brie.



Notre Village

Le Petit Déjeuner

Bien Vivre à Muespach. Il y en avait pour tous les goûts, que l'on soit plutôt salé avec du lard grillé et des œufs brouillés ou à la coque, de la charcuterie, du fromage, des petits légumes... Ou plutôt sucré, avec un florilège de brioches, kougelhofs, crêpes agrémentées de confitures maison et naturellement de viennoiseries et de succulents pains de la Boulang'....





Ce brunch à l'Alsacienne connut un franc succès, d'autant plus que la dégustation se faisait au son de la musique de Pierre Specker, l'intervenant de l'atelier guitare du jeudi soir, de ses musiciens et de ses toutes jeunes chanteuses.

Les participants (environ 130 personnes) s'en sont allés enchantés de leur matinée et ont prié les membres de BVM d'en organiser un autre sous peu...

Ce sera fait!



Réfection des routes

Comme vous l'aurez remarqué certaines routes de notre beau village demanderaient à être refaites, ou tout du moins rénovées.

Malgré des contraintes budgétaires de plus en plus fortes, il a tout de même été décidé de faire un certain nombre de travaux.

Ainsi la rue de la Vieille Poste sera entièrement refaite sur une longueur de 425 mètres, de même que la rue des Prés sur une longueur de 100 mètres et le chemin desservant les deux maisons au-dessus du cimetière.

Le haut de la rue de Ferrette va également être refait en commun, pour les 2/3, avec l'Association Foncière. Dans l'attente d'un aménagement définitif, lorsque toutes les constructions seront réalisées, le haut de la rue du Gersbach va être refait là où ce sera nécessaire.

La Journée Citoyenne.



Enthousiasme des habitants de Muespach lors de la première journée citoyenne

Armés de pioches, brouettes, truelles, pinceaux, des bataillons d'apprentis peintres, paysagistes, cuisiniers, artistes... se sont retrouvés samedi 28 mai à la première journée citoyenne organisée par le conseil municipal.

Le coup d'envoi est donné par le maire Philippe Huber devant une assistance de plus d'une quarantaine de personnes, toute vêtue d'un t-shirt blanc flanqué d'un logo journée citoyenne de Muespach.

Les bénévoles se rendent rapidement aux différents espaces communaux sélectionnés.

Au programme:

- Aménagement d'espaces verts
- Rénovation de sentiers
- Réfection de murs
- Nettoyage et entretien de passerelles.

Des chantiers profitant alors du renfort d'agriculteurs du village venus en appui pour livrer le tout-venant, déraciner de vieilles haies et entretenir des chemins agricoles. Enthousiastes et appliqués, les volontaires sont à l'écoute des conseils des "chefs de chantier" d'un jour.

Les douze coups de midi sonnent déjà la mi-temps et rassemblent tout ce petit monde autour d'un excellent barbecue-salades préparé par d'autres bénévoles.

La sauce prend, certains font connaissance, d'autres découvrent les talents cachés de leurs voisins de table, des numéros de téléphone s'échangent.

De retour sur les chantiers, le soleil se décide à rallier ce bel élan de solidarité. En fin d'après-midi, les chantiers se terminent un à un.

Une scène mettant en jeu un bonhomme de paille prend forme à l'entrée du village, un sentier au centre est aussi beau qu'à son premier jour, une place est prête rue des vignes à accueillir un pressoir, des accotements et l'entrée de la mairie sont embellis.

Toujours aussi enthousiastes, les bénévoles se quittent avec le sourire et lâchent de prometteurs "à l'année prochaine ".







Le Village et les Fleurs

Concours Communal 2016 des Maisons Fleuries

Nous vous rappelons les différentes catégories :

- Maisons et cours
- Cours et jardins
- Balcons et fenêtres
- Potagers

Les membres de la Commission Cadre de Vie effectueront le tour du village au courant de la **dernière** semaine du mois de juillet.



Le palmarès sera dévoilé lors de la cérémonie du Nouvel An

• Fleurissement 2016 de la commune

Les plantations, pose de jardinières et suspensions sont achevées, la Commune a ainsi revêtu ses habits fleuris pour la belle saison.

La tournée du Jury départemental est prévue le 19 juillet 2016.



Des volontaires pour arroser les fleurs ?

La commune recherche des volontaires pour arroser les nombreuses plantes et fleurs courant juillet et août. Vous habitez à proximité d'un massif floral. Etes-vous prêts à l'arroser avec l'eau de nos fontaines ? Signalez-vous à la mairie ou envoyez directement un email à mairie-de-muespach@wanadoo.fr. Vous contribuerez ainsi à l'embellissement de notre village.

Déchets verts. Ouverture périodique du Langholz

Parce qu'il n'est pas toujours très pratique d'amener les branchages à Waldighoffen, le Conseil Municipal donne la possibilité aux habitants de Muespach, de les déposer au Langholz.

Bon à savoir:

- Consultez le site web de Muespach ou contactez la Mairie pour avoir les dates des prochaines ouvertures du dépôt du Langholz.
- Accès uniquement en présentant un bon à retirer en Mairie ou en envoyant un email à mairie-de-muespach@wanadoo.fr <u>au plus tard 48 heures avant la date</u> qui vous renverra ce bon à imprimer chez vous.
- Seules les branches seront acceptées. Le reste des déchets verts devra être déposé à la déchetterie de la COMCOM.

Attention : Le brûlage de déchets verts dans notre commune n'est de ce fait plus toléré.

Muespach sans pesticides

La loi « Labbé » prévoit qu'à partir du 1^{er} janvier 2017, les collectivités n'auront plus le droit d'utiliser de produits phytosanitaires chimiques. En 2019, cette restriction sera étendue aux particuliers. Il est donc impératif de changer dès à présent les pratiques phytosanitaires en matière d'entretien des espaces verts pour nous tourner vers des méthodes alternatives.

Le conseil municipal sensible à la protection de l'eau et à la qualité de l'air, souhaite réduire l'utilisation des produits phytosanitaires dès cette année et tendre vers le zéro pesticide.

La réussite de cette nouvelle approche dépend également de nous tous, de notre capacité à poser un autre regard sur la végétation dont la présence n'est pas forcément synonyme de laisser-aller.

Nous profitons de cette occasion pour encourager les jardiniers amateurs à s'affranchir des pratiques «chimiques ». En effet, à chaque problème, il existe des solutions dites douces qui n'empoisonnent pas la terre et les récoltes. Donc nos assiettes...

C'est pourquoi nous appelons à votre contribution à travers un petit geste, comme l'arrachage manuel des quelques mauvaises herbes qui longent votre propriété.

L'usage de produits à faibles risques, de produits autorisés en agriculture biologique restent possibles.

Une réflexion est en cours pour mettre en œuvre d'autres techniques de désherbage alternatif.

Afin de réduire les surfaces à désherber nous avons privilégié :

- L'engazonnement.
- La jachère fleurie.
- Le paillage naturel avec du miscanthus des massifs fleuris.
- La pose de géotextile et cailloux sur des plates-bandes.



Rappel sur les nuisances sonores

Conformément à l'Arrêté Municipal du 6 octobre 1992, il est rappelé aux muespachois que les activités de bricolage ou jardinage susceptibles de provoquer une gêne au voisinage ou à autrui en raison de leur intensité sonore ne sont autorisées qu'entre 08 et 20H les jours de semaine. Elles sont INTERDITES les DIMANCHES et JOURS FERIES.

De même, les travaux effectués dans le cadre d'une activité professionnelle ne sont autorisés qu'entre 07 et 20H les jours de semaines. Là encore, ceux-ci sont INTERDITS les DIMANCHES et JOURS FERIES, sauf intervention urgente MOTIVEE.

Les véhicules à moteur délaissés momentanément par leurs conducteurs doivent être mis à l'arrêt.

Ces mêmes véhicules circulant sur le ban communal doivent répondre, en matière d'émissions sonores aux normes d'origine du constructeur ou fabriquant.

Ces dispositions ne s'appliquent évidemment pas aux engins et véhicules utilisés par les services d'intervention de secours d'aide et d'assistance, susceptibles d'intervenir à toute heure sur l'ensemble du territoire communal quel que soit le jour de la semaine.

Les Cigognes

Ca va claquetter à Muespach im Elsass

Alors que plusieurs villages subissent régulièrement des fermetures de classes, la commune de Muespach mise sur un fort taux de croissance démographique dans les années à venir. Pour ce faire, un nid a été monté sur un mât à proximité du préau polyvalent. Tout est prêt pour y accueillir Monsieur et Madame Cigogne.

Ce couple, qui se fait attendre, devrait survoler très prochainement notre village, évidemment pour y déposer de beaux bébés devant les chaumières ! Mais ce n'est pas tout, leurs claquettements annonceront également le printemps...la saison des amours !

Caractéristiques de la cigogne blanche

Poids : jusqu'à 4 kg Taille : jusqu'à 1,20 m Envergure : 1,80 m

Longévité : 20 ans en milieu naturel

Régime alimentaire : petits rongeurs (mulots ou campagnols), taupes, musaraignes, vers de terre et de quelques poissons, têtards ou grenouilles complété par des insectes et escargots. Elle ingurgite entre 250 et 400 g de proies par jour selon la saison

Amélioré d'année en année, le poids du nid peut atteindre 500 kg, 2m de diamètre et la hauteur d'un homme.



Vos Informations diverses

Vigilance Citoyenne

Comment vous prémunir des cambriolages ?

Connaissez-vous « l'Opération Tranquillité Vacances » ? La gendarmerie nationale, une fois alertée, veille sur votre logement laissé vide pendant votre absence.

Voici quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances :

1 - Que devez-vous faire?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Remplissez le formulaire joint au blättle et déposez-le à la Gendarmerie de Durmenach

2 - Quelques incontournables avant de partir :

- Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.
- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres.
- Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.
- N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. A défaut, une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.
- Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoriez et photographiez-les. Le cas échéant, faites-les évaluer par un expert et renseignez-vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

Vous trouverez joint à ce bulletin le formulaire de **l'Opération Tranquillité Vacances** à remettre à la gendarmerie lors de votre absence.

Tel:03 89 68 61 24



Email: mairie-de-muespach@wanadoo.fr

Le compteur d'électricité ERDF* Linky



La loi de transition énergétique, publiée le 18 août 2015 instaure le remplacement de 35 millions de compteurs compteurs électriques classiques par les nouveaux compteurs communicant Linky dit « intelligent », qui transmettront la consommation électrique en temps réel par fréquence radio « CPL ». Le signal circule dans les câbles du réseau électrique basse tension, jusqu'au poste de distribution du quartier où est logé le concentrateur, en se superposant au courant électrique. Le concentrateur agrège les données d'un groupe de compteurs et les transmet, par GPRS, au Système d'Information Centralisé Linky. Le système Linky utilise le réseau de télécommunication existant.

Afin de récupérer les données, 700.000 postes de transformation (concentrateurs) seront installés. Ces concentrateurs sont équipés d'ordinateurs et d'antennes-relais « GRPS ».

C'est ERDF, gestionnaire de réseau de distribution qui se charge du déploiement des compteurs dans toute la France. Lors du remplacement, ni le compteur, ni sa pose, ne seront facturés au client.

*(ERDF change de nom et devient Enedis)

Pour plus d'informations sur le sujet :

Enedis.fr

Comment limiter le développement des moustiques ?

Le moustique se développe en quatre étapes :

oeuf, larve, nymphe et adulte. Les larves de moustiques ont besoin d'eau stagnante pour se développer.

Pour éliminer les larves de moustiques, il faut :

- Eliminer les endroits où l'eau peut stagner
- Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou si possible
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées
- Couvrir les réservoirs d'eau avec un voile moustiquaire ou un simple tissu
- Couvrir les piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau (eau de Javel, galet de chlore...).

Pour éliminer les lieux de repos des moustiques adultes, pensez à :

- Débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies.
- Elaguer les arbres.
- Ramasser les fruits tombés et les débris végétaux.
- Réduire les sources d'humidité (limiter l'arrosage).
- Entretenir votre jardin.

Pour plus d'informations sur le sujet :

- http://www.sante.gouv.fr/
- www.invs.sante.fr



La canicule

Bien que l'on ne soit pas concernés pour le moment, c'est le moins que l'on puisse dire ... il est toujours bon de rappeler quelques principes simples nous permettant de passer cet éventuel épisode du mieux possible. Il est également important de s'assurer que son entourage (Famille, proches, voisins, etc...) suive ces recommandations, notamment les personnes âgées, seules ou non, car les risques sont réels.



Le cimetière

Face à l'entretien de plus en plus difficile à gérer de la haie de thuyas dû à son élargissement, la commission embellissement a décidé de la remplacer.

Soit la partie haute qui commence à endommager certaines tombes dans un premier temps.

Soit globalement sur tout le périmètre.

Une étude est en cours quant à ce qu'il est préférable de faire et par quoi la remplacer.



Cérémonie du 14 juillet

La municipalité vous invite à un vin d'honneur sera offert à l'issue de la messe le 10 juillet

L'Agence Postale

L'Agence Postale sera fermée du Lundi 08 au Samedi 27 août inclus. Pour vos envois ou vos achats, le bureau de poste le plus proche est à Waldighoffen situé au 2 Place Jeanne d'Arc.

Tél 03.89.08.24.26

Bois

4 lots sur pieds sont encore disponibles au Langholz et 1 autre au Willerhof (Parcelle 4). Si vous êtes intéressés, veuillezvous adresser en mairie

Trottoirs et caniveaux

Rappel de l'arrêté municipal du 08/12/1984.

Chaque propriétaire ou locataire d'immeuble ou terrain est responsable de la propreté et de l'entretien du trottoir et du caniveau longeant sa propriété. Il est tenu de procéder, ou faire procéder par une tierce personne, au nettoyage de ceux-ci.

En cas d'infraction à cette mesure, le maire fera procéder au nettoyage, par les services de la voirie, aux frais du dit propriétaire ou locataire.

L'ensemble de la voirie doit être tenue propre par l'usager. Toute personne ayant souillé la chaussée doit la nettoyer par ses propres moyens ou la faire nettoyer, à ses frais, par les services de la voirie.